



ICI

Nous installons un abri pour la vélo-école.

La Ville de Paris encourage la pratique du vélo en ville et soutient dans ce cadre la création et le développement des vélo-écoles. Elle met à disposition de la vélo-école du 20^e arrondissement ce mobilier de stationnement pour vélo afin de sécuriser le matériel.

La vélo-école du 20^e s'adresse à tous, femmes et jeunes filles en priorité, afin de former à la pratique du vélo comme moyen de déplacement en milieu urbain pour plus d'autonomie. Pour cela, elle met en œuvre une pédagogie adaptée, un accompagnement personnalisé et prête les vélos convenant à la taille de chacun.

Maître d'ouvrage
Mairie de Paris

Maître d'oeuvre
Direction de la Voirie et
des Déplacements

Pour tout renseignement complémentaire:
<https://www.facebook.com/veloecole20eme>

Pour toute question : anne-lise@cyclocoop.org



mairie **20**
paris
www.mairie20.paris.fr